

Vent favorable pour le parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2



Le futur parc éolien.

PHOTO : RADIO-CANADA



Isabelle Larose

Publié hier à 12 h 05 HNE

Aucun citoyen ne s'est opposé à la construction du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2, dans l'arrière-pays d'Escuminac, lors de la séance publique d'information organisée, mardi soir, par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à Ristigouche-Partie-Sud-Est.

Une douzaine de personnes ont pris part à la séance, mais seulement deux d'entre elles ont pris la parole lors de la période de questions, sans toutefois contester la

construction du futur parc ou remettre en question les impacts environnementaux.

La séance publique du BAPE a duré moins d'une heure et la période de questions s'est conclue en 15 minutes.

Le projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 a été [retenu par Hydro-Québec en mars dernier](#), dans le cadre d'un [appel d'offres lancé en décembre 2021](#). Il est prévu d'ajouter jusqu'à 24 éoliennes aux 47 déjà en place, pour une puissance supplémentaire de 102 mégawatts.



Une douzaine de personnes ont assisté à la séance publique organisée par le BAPE, mardi soir, mais seulement deux d'entre elles ont posé une question.

PHOTO : RADIO-CANADA / ISABELLE LAROSE

« Étant donné que c'est un parc qui est déjà existant et qu'on agrandit à l'intérieur du même parc, c'est certain que ça suscite beaucoup moins de questions », affirme le directeur du développement chez Innergex énergie renouvelable, Luc Leblanc.

Comparaison des deux phases du parc éolien du Mesgi'g Ugju's'n

	Mesgi'g Ugju's'n 2	Mesgi'g Ugju's'n 1
Nombre d'éoliennes	maximum 24 *	47
Puissance	102,2 MW	150 MW
Durée du contrat avec Hydro-Québec	30 ans	20 ans
Nombre d'emplois créés	300	300
Nombre de travailleurs mi'gmaw	Environ 100 emplois projetés	110

Le nombre d'éoliennes pourrait varier entre 17 et 24 selon la puissance du modèle choisi.
Source : Innergex/Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation

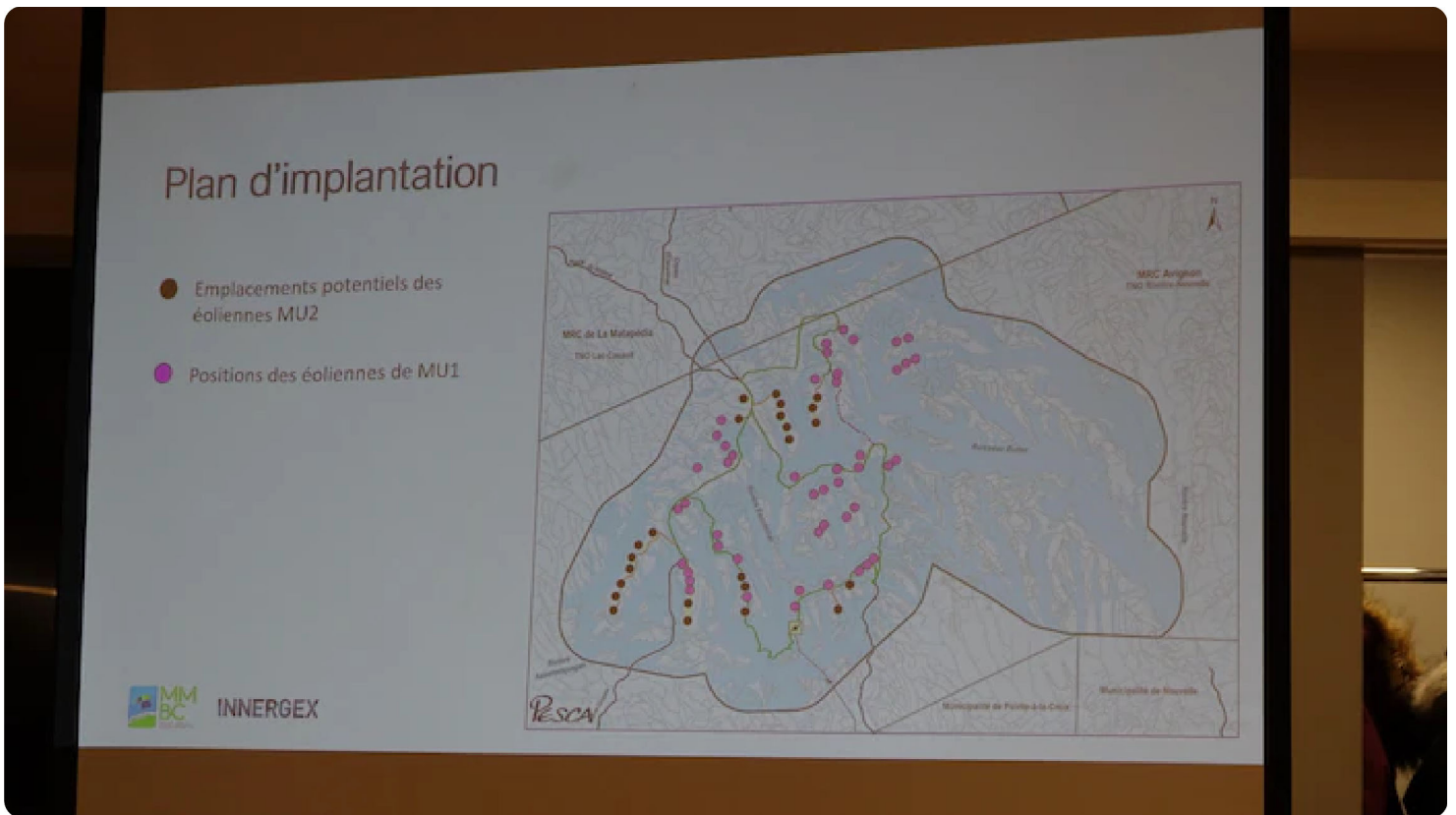
Comme pour [la première phase du projet inaugurée en 2016](#), Innergex sera propriétaire du futur parc éolien à 50 % avec la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation, le bras de développement économique des trois communautés mi'gmaw gaspésiennes.

PUBLICITÉ

Le futur parc éolien de 250 millions de dollars sera construit sur des terres publiques du territoire non organisé Rivière-Nouvelle, comme ce fut le cas lors de la première phase. Il ne sera pas visible de la route 132.

Des impacts environnementaux « limités »

Selon le biologiste Matthieu Féret de PESCA Environnement, la firme responsable de l'étude d'impact environnemental, les impacts environnementaux seront limités, car les nouvelles éoliennes seront annexées à un parc éolien déjà existant.



Les futures éoliennes, identifiées par les points bruns, seront construites à proximité des éoliennes déjà en place, identifiées par les points roses.

PHOTO : RADIO-CANADA / ISABELLE LAROSE

« Il y a déjà des chemins qui existent et qui sont entretenus pour le premier parc éolien, donc l'ajout d'éoliennes tombe sous le sens, parce que le réseau de chemin est déjà là », ajoute M. Féret. « Même chose pour la ligne de raccordement d'Hydro-Québec, elle est déjà existante, donc, il n'y aura pas une nouvelle ligne à construire. »

Le gros intérêt de ce projet, c'est qu'il optimise les superficies qui sont déjà utilisées.

Matthieu Féret, biologiste responsable de l'étude d'impact environnemental



Le biologiste Matthieu Féret est directeur de projet chez PESCA Environnement et responsable de l'étude d'impact environnemental du projet Mesgi'g Ugju's'n 2.

PHOTO : RADIO-CANADA / ISABELLE LAROSE

Les promoteurs prévoient de déboiser une superficie maximale de 110 hectares, soit l'équivalent de 154 terrains de soccer.

Seulement sept nouveaux kilomètres de route devront être construits, car les 68 kilomètres construits lors de la première phase seront utilisés.



Seulement sept nouveaux kilomètres de route devront être construits pour mettre en place le parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2, étant donné que les éoliennes seront érigées sur le même site que la première phase du projet. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / SIMON TURCOTTE

« On va utiliser les mêmes chemins, mais les pales éoliennes sont plus longues, donc il y a des courbes qui vont devoir être agrandies et on va devoir élargir certaines sections de chemin », mentionne Luc Leblanc.

La faune présente ou potentiellement présente dans la zone d'étude de l'impact du projet Mesgi'g Ugju's'n 2 comprend :

- 82 espèces d'oiseaux
- 6 espèces de chauves-souris
- 39 espèces de mammifères terrestres
- 11 espèces de poissons
- 12 espèces d'amphibiens
- 1 espèce de reptile

Source : Étude d'impact sur l'environnement du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2, PESCA Environnement

Selon l'étude d'impact environnemental, les activités de construction du parc éolien risquent de « déranger » plusieurs espèces d'animaux, dont les oiseaux nicheurs, « en raison du bruit engendré par la présence de travailleurs et de la machinerie ».

« À titre de mesure d'atténuation particulière, l'initiateur planifie autant que possible l'ensemble de ses activités de déboisement en dehors de la période de nidification des oiseaux migrateurs », peut-on lire dans l'étude.



Selon l'étude d'impact environnemental, aucun nid d'oiseau de proie à statut particulier, comme le pygargue à tête blanche, l'aigle royal et le faucon pèlerin, ne se trouve sur le site du futur parc éolien. (Photo d'archives)

PHOTO : ISTOCK

Pour ce qui est des chauves-souris, les inventaires réalisés en 2022 confirment que la zone d'étude du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 est peu fréquentée par celles-ci, en particulier les milieux forestiers situés sur les hauteurs.

« Ces inventaires-là ont démontré que les chauves-souris fréquentent davantage les fonds de vallée, suivent les cours d'eau, dont la rivière Escuminac, comparativement au sommet du plateau qui est très peu fréquenté par les chauves-souris où le parc éolien sera érigé », précise le biologiste Matthieu Féret. « Ça permet d'anticiper un impact assez faible sur les chauves-souris. »

La première phase du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n a fait l'objet d'un suivi de la mortalité des chauves-souris entre 2017 et 2019. D'une année à l'autre, les mortalités annuelles ont varié entre 0,19 et 0,45 individu par éolienne, révèle l'étude d'impact environnemental.

Le codirecteur du Conseil régional de l'Environnement Gaspésie, Michel Chouinard, était présent lors de la séance publique de mardi soir. Il indique ne pas avoir d'apprehension particulière face au projet, saluant même la transparence des promoteurs au passage.

PUBLICITÉ

« Innergex, on les a vus aller dans les dernières années, et ils sont très responsables », croit M. Chouinard. « Lors des rencontres du comité de liaison, ils ont répondu à toutes les questions qu'on a pu poser, même celles très pointues techniquement. Ce ne sont pas des gens qui cachent des choses, on a déjà vu pas mal pire, au niveau des développeurs éoliens au Québec. »

300 emplois et des retombées économiques

La construction du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 nécessitera l'embauche de 300 travailleurs au plus fort des travaux de construction. Il est prévu que le tiers de ceux-ci soit issu des communautés mi'gmaw gaspésiennes.



Le directeur du Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation, Frederic Vicaire, estime que les retombées du parc éolien permettront aux trois communautés mi'gmaw de générer des projets intéressants.

PHOTO : RADIO-CANADA / ISABELLE LAROSE

« On a un programme de mentorat en cours pour identifier des candidats qui pourraient travailler sur le chantier éventuellement », explique le directeur général de la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation, Frederic Vicaire.

On est super content de poursuivre et de développer notre force en énergie renouvelable sur notre territoire traditionnel du Gespe'gawa'gi.

Frederic Vicaire, directeur général de la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation

Si la première phase du projet éolien Mesgi'g Ugju's'n a permis d'assurer des revenus de 200 millions de dollars sur 20 ans pour Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg, il est encore trop tôt pour chiffrer les profits qui seront versés aux Mi'gmaw pour la deuxième phase du projet.

Les redevances versées à la MRC Avignon, quant à elle, s'élèveront à 581 400 \$ annuellement, pour une durée de 30 ans, en plus des 51 000 \$ qui seront déposés au Fonds d'engagement social éolien Innergex.

Si tout va comme prévu, les travaux de déboisement devraient s'amorcer à l'automne 2024 pour une mise en service du parc éolien au plus tard en décembre 2026.

La population a jusqu'au 12 janvier 2024 pour demander la tenue de consultations publiques ou de médiation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, sans quoi le mandat du BAPE dans le dossier prendra fin.